onfidération des fommes que leur coûtent urs charges ne fera pas une raifon fuffiinte pour les laisser sur le même pied. On marque une scission qui partage les enquêtes, s requêtes, une partie de la grande-chamte avec l'autre, & plusieurs membres de la fournelle.

Le 25 de ce mois à neuf heures du man le Roi reçut les dépêches officielles de l^r. de Suffren; mais on ne fait encore rien précis de ce qu'elles contiennent; on afre feulement qu'elles font três-favorables; n va jusqu'à dire que les Anglois ont peru 3 vaisseaux de ligne, mais ce bruit n'a ucune confistance.

Pour obvier à la disette de bois que nous prouvons encore, il a été ordonné d'abattre ne grande partie du parc de Vincennes & a bois de Boulogne; ce qui s'exécute actuelment dans les endroits qui sont cependant score éloignés de ceux où une grande utie de la ville va jouir du plaisir de la omenade. Il en est déja entré un grand ombre de voitures dans Paris. S. M. a donà la même occasion un arrêt du conseil. r leguel il est statué, que les droits du harbon de terre, destiné pour l'approvisionement de Paris & de la banlieue, seront infidérablement diminués; favoir ceux qui atreront dans la ville de Paris, demeuremt réduits à la fomme de 8 livres à comlis le droit de domaine & les dix fols pour re . au lieu de vingt-une livre dix fous : ceux qui entreront dans la bantieue à la